

# INITIATION À LA RÉGLEMENTATION PRUDENTIELLE BANCAIRE BÂLE 3

RÉGLEMENTATION PRUDENTIELLE



7h



Sur demande

## OBJECTIFS

- Prendre connaissance de l'essentiel de la réglementation prudentielle bancaire découlant des recommandations du Comité de Bâle,
- Connaître les notions de solvabilité, grands risques et liquidité.

## PUBLIC VISÉ

Responsables et collaborateurs des services comptables, financiers, audit interne, contrôle de gestion, gestion des risques, back-office.



## Animation

Jean Lou GALISSI : Spécialiste du contrôle de conformité des établissements bancaires et financiers



## Prérequis

Connaissance de l'environnement bancaire



## Tarifs

Adhérent : 1060€ HT par participant

Non adhérent : 1210€ HT par participant

Intra : nous consulter



## Méthodes pédagogiques

Quiz amont et aval | cas et exercices



## Moyens pédagogiques

Diaporama

## [ PROGRAMME ]

### DE BÂLE 2 A BÂLE 3

- I. Rappel du contexte
- II. Identifier les principales recommandations du Comité de Bâle

### CONNAÎTRE LA TRADUCTION EUROPÉENNE DE BÂLE 3 EN EUROPE ET EN FRANCE

- I. Les institutions européennes
- II. Les textes et leur champ d'application

### COMPRENDRE LA SOLVABILITÉ

- I. Les fonds propres prudentiels
- II. Les exigences de fonds propres

### APPRÉHENDER LES GRANDS RISQUES

- I. Notion de grand risque
- II. Les limites

### MAÎTRISER LES FONDEMENTS DE LA LIQUIDITÉ

- I. Les ratios de liquidité : LCR & NSFR
- II. Les indicateurs de pilotage

### DÉCOUVRIR LE RATIO DE LEVIER

### IDENTIFIER LE REPORTING EUROPÉEN : LES ITS (IMPLEMENTING TECHNICAL STANDARDS)

### DE BÂLE 3 À BÂLE 4